

POSTULAT

sur l'accès aux transports publics

CONSTATS

Aujourd'hui, les politiques publiques fédérales et cantonales soutiennent le changement d'habitudes vers une mobilité durable et des millions de francs sont investis pour faciliter l'accès aux transports publics (p.ex. Loi sur le Handicap).

Au Pays-d'Enhaut - à l'encontre du bon sens et à l'encontre des politiques mises en œuvre pour favoriser l'utilisation des transports publics - les prestations d'accueil, d'orientation et d'information ainsi que la vente à la clientèle sont menacées.

Sur son site internet, le MOB indique pourtant qu'en tant qu'« Acteur incontournable des transports publics et du tourisme, compagnie réputée dans le monde entier, le MOB vise, par son sérieux et son professionnalisme, à offrir des prestations de haute qualité à ses clients. »

Lors du Conseil communal du 9 février 2023, Mme Sylviane Clot, membre du Groupe PS, est intervenue pour faire part de sa vive préoccupation au sujet du maintien du guichet à la gare de Château-d'Oex. Elle a émis le vœu 1°) que la Municipalité se renseigne à ce sujet et 2°) que la Municipalité apporte son entier soutien au maintien de ce guichet.

La deuxième partie de son intervention est restée sans réponse à ce jour.

Sur la ligne TPC (Transports Publics du Chablais), entre Château-d'Oex et Aigle : impossible de prendre des billets, ni aux arrêts, ni dans le bus, et bientôt même plus à la gare de Château-d'Oex.

Sur la ligne du MOB au Pays-d'Enhaut : fermeture programmée du guichet, à court terme, si la vision de la Direction du MOB se concrétise.

Qu'en est-il des services assurés au guichet sans avoir à passer par des moyens électroniques ni par internet (pensons notamment aux personnes âgées, aux enfants et aux personnes de langue étrangère) : **achat en espèce de titres de transports (nationaux et internationaux), possibilité d'effectuer des réservations, accès à toutes informations utiles en termes d'horaires et de correspondances, en termes d'accueil, d'orientation, voire d'échange monétaire des hôtes de passage qui arrivent en train ?**

Château-d'Oex, tout comme les villages de notre région, sont des villages dynamiques et des lieux touristiques prisés, misant sur une offre 4 saisons. La gare de Château-d'Oex joue ainsi un rôle important pour la population locale voyageant - déjà - en transports publics et en tant que porte d'entrée participant à l'image de marque de notre région auprès des nombreuses et nombreux hôtes qui y transitent grâce au train et qui publient leur photos et commentaires sur les réseaux sociaux.

Les horaires actuels du MOB à Château-d'Oex montrent bien sa qualité de **centre** puisqu'un train y part aux heures rondes, dans chaque direction, avec des correspondances favorisant le voyage dans toute la Suisse. De plus, l'offre est complétée avec les bus TPC en direction d'Aigle, avec accès direct à la sortie du sous-voie.

DEMANDE

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité de Château-d'Oex – idéalement en concertation avec les Communes damounaises, Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme, le Parc Naturel Régional et la Direction du MOB – de transmettre au Conseil communal un rapport traitant des actions à effectuer pour assurer à notre population régionale et à nos hôtes de passage des prestations qualitatives en termes d'information, de vente et de réservation à la clientèle des transports publics, et d'accueil et d'orientation aux touristes.

POSTULAT
sur l'accès aux transports publics

SIGNATURES (16)

Yvonne Wespi
Sylviane Clot
Anastasia Andrey
Pierre-Alain Gorgé
Carlos Ribeiro Almeida
Stéphanie Guerraz
Florian Revaz
Fernando Da Silva Ferreira
Michel Jequier
Daniel Mercier
Aude-Emmanuelle Scherrer
Christian Raymond
Francine Morier
Frédéric Combremont
Yves-Julien Delessert
Maureen Tille

Postulat accepté à la majorité des membres présent·e·s moins 1 avis contraire